

CAS HES-SO en psychogériatrie

<p>CAS HES-SO en psychogériatrie dans son intégralité (Mod.A + Mod.B + Mod.C) Ecolage : CHF 6'000.-</p>
<p>Module A : Spécificités des problématiques de soins et accompagnement lors de démences et de déficits cognitifs – Approches et interventions Prix : CHF 2'000.-</p>
<p>Module B : Spécificités des problématiques de soins et accompagnement lors de troubles psychiatriques chez la personne âgée - Approches et interventions Prix : CHF 2'000.-</p>
<p>Module C : Spécificités des problématiques de soins et accompagnement lors d'affections somatiques chez la personne âgée atteinte dans sa santé mentale – Approches et interventions Prix : CHF 2'000.-</p>
<p>Journée de formation continue issue du CAS HES-SO Prix : CHF 250.-/jour</p>
<p>Frais d'inscription Prix : CHF 200.-</p>
<p>Procédure d'admission sur dossier (voir conditions d'admission) Prix : CHF 500.-</p>

Ces prix peuvent être sujets à modifications

Désistement & annulation :

Le paiement de la finance d'inscription est une condition au traitement du dossier de candidature. Dès le début du traitement du dossier d'admission, la taxe d'inscription n'est plus remboursable et reste donc acquise à la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), même si le-la candidat-e renonce à suivre la formation.

Le paiement des sessions (CAS, modules) se fait dès réception de la facture d'écolage, avant le début de la formation.

En cas de désistement entre la décision d'admission et 2 semaines avant le début des cours, 50% de l'écolage est dû à la HEdS-FR.

En cas de désistement dans les 2 semaines précédant les cours, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.

En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.

Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat de la Formation continue de la HEdS-FR. La date de réception du courrier est considérée comme date officielle de désistement.

La formation débute uniquement si le nombre de participant-e-s est suffisant.

La HEdS-FR se réserve le droit de modifier une date de cours en cas de nécessité. Elle en informe les personnes inscrites dans les meilleurs délais.

08 janvier 2013/RDU